

UQ - Ajustement hors consolidation
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2023
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	-	-	-	-	-		-	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---		-	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	-	-	-	-	-		-	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	-	-	-	-	-		-	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
	Total de l'actif court terme		-	-	-	-	-	-	-	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	-	-	-		-	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-		-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	-	---	---		-	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		-	-	-	-	-	-	-	21

UQ - Ajustement hors consolidation
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2023
en \$

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	-	-	---	---	-	-	-	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	-	-	-	-	-	-	-	32
	Total du passif à court terme		-	-	-	-	-	-	-	
	Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	-	---	---	-	-	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39	TOTAL DU PASSIF		-	-	-	-	-	-	-	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	-	-	-	-	-	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	-	---	---	---	---	-	-	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	-	---	---	-	-	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		-	-	-	-	-	-	-	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		-	-	-	-	-	-	-	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	-	---	---	---	---		-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	-	---	---	---	---		-	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	-	---	---	---	---		-	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	-	---	---	---	---		-	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	s/o	-	---	---	---	---		-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	-	---	---	---	---		-	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	-	-	---	-	-		-	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		-	-	-	-	-	-	-	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe S	-	-	-	---	---		-	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	-	-	-	-	-		-	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	-	-	-	-	-		-	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	-	---	---		-	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	-	---	---		-	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	-	---	---		-	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		-	-	-	-	-	-	-	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	-	-	-	-	-		-	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-		-	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	-	-	-	-		-	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	-	---	---	---	---		-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	-	-	-	---	-		-	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	-	-	-	-	-		-	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		-	-	-	-	-	-	-	31
32	TOTAL DES PRODUITS		-	-	-	-	-	-	-	32

UQ - Ajustement hors consolidation
État des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	-	-	---	---	---		-	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	-	-	---	---	---		-	4
5	Chargés de cours	s/o	-	-	---	---	---		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	-	-	---	---	-		-	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	-	-	---	---	-		-	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	-	-	---	---	---		-	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	-	-	---	---	---		-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	-	-	---	---	-		-	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	-	-	---	---	-		-	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		-	-	-	-	-	-	-	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(20 984 000)	---	---	---	---		(20 984 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-		-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	-	-	---	---	-		-	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	-	-	---	---	-		-	19
20	Bourses (735)	s/o	-	-	---	---	-		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	-	-	-	-	-		-	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	-	-	---	---	-		-	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	-	-	-	---	-		-	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	-	-	---	---	-		-	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	-	-	-	---	-		-	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	-	-	---	---	-		-	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	-	-	---	---	-		-	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	-	---	---	---		-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	-		-	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---		-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	-	-	-	-	-		-	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	-	---	---		-	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	-	-	-	-	-		-	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		(20 984 000)	-	-	-	-	-	(20 984 000)	38
39	Ventes internes (878) ²	s/o	-	-	---	---	-		-	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	-	-	-	-	-		-	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-		-	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		(20 984 000)	-	-	-	-	-	(20 984 000)	42
43	TOTAL DES CHARGES		(20 984 000)	-	-	-	-	-	(20 984 000)	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		20 984 000	-	-	-	-	-	20 984 000	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

UQ - Ajustement hors consolidation
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(162 864 000)	-	-	-	-	-	(162 864 000)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-		-	2
3	Solde de fonds redressé		(162 864 000)	-	-	-	-	-	(162 864 000)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	(20 984 000)	-	-	-	-	-	(20 984 000)	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		20 984 000	-	-	-	-	-	20 984 000	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	141 880 000	---	---	---	---		141 880 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	-	-	-		-	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	-	-	-		-	11
12	Sous-total		162 864 000	-	-	-	-	-	162 864 000	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		-	-	-	-	-	-	-	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8							-	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o		---	---	---	---		-	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---		---		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---		---	---		-	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		-	-	-	-	-	-	-	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.Ces montants doivent être saisis manuellement.

UQ - Ajustement hors consolidation
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe 1

[illegible]

UQ - Ajustement hors consolidation
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe 2

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale										1
2	Direction	-	-	-	-	-	-	-		-	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-		-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	-	-	-	-	-	-		-	8
9	Personnel de soutien technique	-	-	-	-	-	-	-		-	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	-	-	-	-	-	-		-	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-		-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	-	-	-	-	-	-	-		-	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-		-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	(20 984 000)	(20 984 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-		-	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	-	-	-	-	-	-	-		-	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	-	-	-	-	-	-	-		-	19
20	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	-	-	-	-	-	-		-	21
22	Fournitures et matériel (745)	-	-	-	-	-	-	-		-	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	-	-	-	-	-	-	-		-	24
25	Volumes et périodiques (750)	-	-	-	-	-	-	-		-	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	-	-	-	-	-		-	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	-	-		-	27
28	Location-exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-		-	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-		-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-		-	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-		-	34
35	Total des charges autres	-	-	-	-	-	-	-	(20 984 000)	(20 984 000)	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-		-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-		-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-		-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	-	-	-	-	-	-	-	(20 984 000)	(20 984 000)	39
40	TOTAL DES CHARGES	-	-	-	-	-	-	-	(20 984 000)	(20 984 000)	40

UQ - Ajustement hors consolidation
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

Annexe 3

[illegible]

UQ - Ajustement hors consolidation
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

en \$		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale												1
2	Direction	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	8
9	Personnel de soutien technique	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	20
21	Fournitures et matériel (745)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	26
27	Location exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	34
35	Total des charges autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39
40	TOTAL DES CHARGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40

UQ - Ajustement hors consolidation
Produits reportés
Exercice 2022-2023
en \$

Annexe 7

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)			s.o.	s.o.	
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)			s.o.	s.o.	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)			s.o.	s.o.	
4	Activité de recherche			s.o.	s.o.	
5				s.o.	s.o.	
6				s.o.	s.o.	
7				s.o.	s.o.	
8				s.o.	s.o.	
9				s.o.	s.o.	
10				s.o.	s.o.	
11				s.o.	s.o.	
12				s.o.	s.o.	
13				s.o.	s.o.	
14				s.o.	s.o.	
15				s.o.	s.o.	
16				s.o.	s.o.	
17				s.o.	s.o.	
18				s.o.	s.o.	
19				s.o.	s.o.	
Total		-	-	s.o.	s.o.	-

UQ - Ajustement hors consolidation
Affectations internes des soldes de fonds
Exercice 2022-2023
en \$

	Nature de l'affectation (Seuil de signification de 50 000\$)	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation - Capital 4	Fonds de dotation - Produits nets non distribués 5	Autres fonds 6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28	Montant en bas du seuil de 50 000 \$						
29							
30	Total des affectations des soldes de fonds	-	-	-	-	-	-

UQ - Ajustement hors consolidation
Détail Autres actifs - Autres passifs
Exercice 2022-2023
en \$

Annexe 9

Seuil de signification de 50 000\$						
Informations additionnelles sur les autres actifs						
#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instruments financiers dérivés					
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
15	TOTAL ⁽¹⁾	-	-	-	-	-

Seuil de signification de 50 000\$						
Informations additionnelles sur les autres passifs						
#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Swaps de flux trésorerie					
17	Instruments financiers dérivés					
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
30						
31	TOTAL ⁽²⁾	-	-	-	-	-

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 20 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 39 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

UQ - Ajustement hors consolidation
Détail Autres produits - Autres charges
Exercice 2022-2023
en \$

Annexe 10

[illegible]

UQ - Ajustement hors consolidation

Redressements des soldes de fonds

Exercice 2022-2023

en \$

Annexe 11

		Solde de fonds Fonds de fonctionnement 1	Solde de fonds Fonds avec restrictions 2	Solde de fonds Fonds d'immobilisations 3	Solde de fonds Fonds de dotation 4	Solde de fonds Autres fonds 5
1	Provision pour vacances courues des années antérieures (compte 306)	-	-	-	-	-
2	Provision pour avantages sociaux futurs (compte 307)	-	---	---	---	---
3	Autres redressements des années antérieures (compte 308) ¹	-	-	-	-	-
4	Total des redressements des soldes de fonds	-	-	-	-	-
5	Précision "Autres redressements des années antérieures" (compte 308)					
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12	Résiduel "Autres redressements des années antérieures" à précier	-	-	-	-	-

Note 1: les autres redressements des années antérieures doivent être expliqués dans les lignes de 6 à 11 en inscrivant les montants correspondants pour chaque fonds

UQ - Ajustement hors consolidation
Avances et virements interfonds
Exercice 2022-2023
en \$

		VERS					
AVANCES INTERFONDS DU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des avances aux autres fonds 6
1	Fonds de fonctionnement		-	-	-	-	-
2	Fonds avec restrictions	-		-	-	-	-
3	Fonds d'immobilisations	-	-		-	-	-
4	Fonds de dotation	-	-	-		-	-
5	Autres fonds	-	-	-	-		-
6	Total des avances reçues d'autres fonds	-	-	-	-	-	-

		VERS					
VIREMENTS INTERFONDS ^{Notes 1 et 2} DU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des virements vers d'autres fonds 6
7	Fonds de fonctionnement						-
8	Fonds avec restrictions						-
9	Fonds d'immobilisations						-
10	Fonds de dotation						-
11	Autres fonds						-
12	Total des virements reçus d'autres fonds	-	-	-	-	-	-

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.
Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

UQ - Ajustement hors consolidation
Informations additionnelles sur les virements interfonds
Exercice 2022-2023
en \$

Annexe 12 a

Seuil de signification de 100 000\$													
1		2		3		4		5		6		7	
Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement													
#	Nature du virement	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ³						
1	VI (FF au FI) – Acquisition terrain bâtiments	---		---	---	-							
2	VI (FF au FI) – Acquisition autres immobilisations	---		---	---	-							
3	VI (FF au FI) – Acquisition RI	---		---	---	-							
4	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) terrain bâtiments	---		---	---	-							
5	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) autres immobilisations	---		---	---	-							
6	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) RI	---		---	---	-							
7	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs terrain bâtiments	---		---	---	-							
8	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs autres immobilisations	---		---	---	-							
9	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs RI	---		---	---	-							
10	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt interne (capital)	---		---	---	-							
11	VI (FF au FI) – Autres virements	---		---	---	-							
12	VI (FF au FAR)		---	---	---	-							
13	VI (FF au FD)		---		---	-							
14	VI (FF au AF)		---	---		-							
15	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – retour de fonds virés des années antérieures					-							
16	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – Autres virements					-							
17	Total ⁽¹⁾	-	-	-	-	-							

Seuil de signification de 100 000\$													
1		2		3		4		5		6		7	
Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement													
#	Nature du virement	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ³						
18	VI (FAR au FF)		---	---	---	-							
19	VI (FD au FF)	---	---		---	-							
20	VI (AF au FF)	---	---	---		-							
21	VI (ensemble des autres fonds au FF) retour de fonds virés des années antérieures					-							
22	VI (ensemble des autres fonds au FF) Autres virements					-							
23	Total ⁽²⁾	-	-	-	-	-							

Note 1: Le total de la ligne 16 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.
Note 2: Le total de la ligne 22 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.
Note 3: Commentaire au besoin, exemple : nom du projet, reserve, etc.

UQ - Ajustement hors consolidation

Avantages sociaux

Exercice 2022-2023

en \$

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Autres fonds	Total
	Composition des avantages sociaux	1	2	3	4
1	Régime de retraite de l'université				-
2	Régie des rentes du Québec				-
3	Régime québécois d'assurance parentale				-
4	Fonds des services de santé (FSS)				-
5	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST				-
6	Assurance-emploi				-
7	Assurance-vie				-
8	Assurance santé et salaire				-
9	Exonération des droits de scolarité				-
10	Cotisation pour déficit actuariel du régime de retraite				-
11	Autres avantages sociaux				-
12	TOTAL	-	-	-	-

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Autres fonds	Total
	Ratio des avantages sociaux sur la masse salariale par fonds	1	2	3	4
13	Masse salariale ¹ (900 à 905), (910 à 915), (920 à 925), (930 à 934), (940 à 944), (950 à 954), (960 à 964), (970	-	-	-	-
14	Ratio (Avantages sociaux /Masse salariale, en %)				

Note 1 : La masse salariale de la ligne 13 est présentée au brut, c’est-à-dire qu’elle n'est pas diminuée du montant des salaires capitalisables transférés au fonds des immobilisations.

UQ - Ajustement hors consolidation
Détail des charges Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)
Fonds de fonctionnement
Exercice 2022-2023
en \$

Annexe 15

		Direction	Sécurité	Entretien ménager et gestion des produits dangereux	Entretien courant et réparations mineures	Autres	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6	
1	Masse salariale							1
2	Direction	-	-	-	-	-	-	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	-	-	-	-	-	8
9	Personnel de soutien technique	-	-	-	-	-	-	9
10	Personnel de soutien bureau	-	-	-	-	-	-	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700)	-	-	-	-	-	-	12
13	Heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	-	-	-	-	-	-	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	-	-	-	-	-	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	-	-	-	-	-	-	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	-	-	-	-	-	20
21	Fournitures et matériel (745)	-	-	-	-	-	-	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795)	-	-	-	-	-	-	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	-	-	-	-	-	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	-	-	-	-	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	-	26
27	Location-exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	27
28	Pertes sur vente de placement (886)	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	32
33	Mauvaises créances (860)	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (870)	-	-	-	-	-	-	34
35	Total des autres charges	-	-	-	-	-	-	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	-	-	-	-	-	-	39
40	Total des charges	-	-	-	-	-	-	40

Annexe 16 (suite)

		Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé				Immobilisations nettes à la fin de l'année
						Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation	Solde à la fin de l'année	
24	Projets en cours	-			-	-			-	-
25	Terrains	-			-	-			-	-
26	Aménagement de terrains	-			-	-			-	-
27	Bâtiments	-			-	-			-	-
28	Bâtiments - construction prestigieuse	-			-	-			-	-
29	Améliorations majeures aux bâtiments	-			-	-			-	-
30	Améliorations locatives	-			-	-			-	-
31	Équipements informatiques	-			-	-			-	-
32	Équipements de communication multimédia	-			-	-			-	-
33	Mobilier et équipement de bureau	-			-	-			-	-
34	Autres équipements	-			-	-			-	-
35	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	-			-	-			-	-
36	Documents de bibliothèques	-			-	-			-	-
37	Manuels pédagogiques	-			-	-			-	-
38	Matériels roulants	-			-	-			-	-
39	Réseaux de télécommunications	-			-	-			-	-
40	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-			-	-			-	-
41	Autres actifs corporels (note A)	-			-	-			-	-
42	Actifs non amortissables	-			-	-			-	-
43	Logiciels (note B)	-			-	-			-	-
44	Développements informatiques (note B)	-			-	-			-	-
45	Autres actifs incorporels	-			-	-			-	-
46	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.
Note B: Il faut consulter la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux* (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

UQ - Ajustement hors consolidation
Salaire moyen par catégorie de personnel
Exercice 2022-2023
en \$

Annexe 17

CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction		
2	Gérance		
3	Enseignants-chercheurs		
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		
5	Associés à l'enseignement et à la recherche		
6	Professionnel non enseignant		
7	Soutien technique		
8	Soutien de bureau		
9	Métiers et ouvriers		
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours		

UQ - Ajustement hors consolidation

Frais institutionnels obligatoires (FIO) et autres frais facturés aux étudiants ^(note1)

Exercice 2022-2023

Ensemble des fonds

en \$

		1
No ligne	Comptes des frais institutionnels obligatoires	Revenus FIO
1	Frais d'admission (447)	-
2	Frais d'inscription (448)	-
3	Frais technologiques (449)	-
4	Frais de droits d'auteur (451)	-
5	Frais de rédaction de thèses ou de mémoires et frais de polongation (452)	-
6	Frais spécifiques à certains cours ou programmes (453)	-
7	Frais de diplomation et relevés de notes (454)	-
8	Services aux étudiants (456)	-
9	Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)	-
10	Total pour les frais institutionnels obligatoires ⁽²⁾	-
11	Explications «Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)» (si 10% ou plus du total) :	
12		
13		
14		

No ligne	Frais institutionnel obligatoire perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	FIO perçus
15	Primes relatives à certaines assurances obligatoires	
16	Frais pour le transport en commun (FIO)	
17	Total des FIO perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	-

Annexe 18 (suite)

No ligne	Comptes des autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)	Revenus Non FIO
18	Pénalités, retards et révision de notes (458)	-
19	Dons et campagnes de financement (459) ⁽³⁾	-
20	Ventes de notes de cours (462)	-
21	Vente ou locations de matériel ou d'équipements (463)	-
22	Reconnaissance des acquis (464)	-
23	Autres frais facturés aux étudiants (467)	-
24	Total pour les autres frais facturés aux étudiants (Non FIO) ⁽⁴⁾	-
25	Explications «Autres frais facturés aux étudiants (467)» (si 10% ou plus du total) :	
26		
27		
28		

29	Total des nouveaux apports reçus pour les dons et campagnes de financement	
----	--	--

No ligne	Autres frais perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	Autres frais perçus
30	Primes relatives aux assurances des étudiants étrangers	
31	Primes relatives aux assurances non obligatoires	
32	Dons et campagnes de financement (exclus du compte 459)	
33	Cotisations aux associations étudiantes	
34	Frais pour le transport en commun (Non FIO)	
35	Total pour les autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	-

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Le total inscrit à la ligne 10 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 8 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Note 3: Ce revenu correspond à la portion de l'apport qui a été comptabilisée dans les produits de la période. Le montant total de l'apport reçu dans la période doit être inscrit à la ligne 29.

Note 4: Le total inscrit à la ligne 24 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 9 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

UQ - Ajustement hors consolidation
Détails des montants aux états financiers et aux annexes
2022-2023
en \$

Annexe 20

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Produits non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce					
Dons en nature					
Autres (Il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
Autre 1					
Autre 2					
Autre 3					
Autre 4					
Autre 5					
Autre 6					
Autre 7					
Autre 8					
Autre 9					
Autre 10					
Total	-	-	-	-	-

Note # 2: Ventilation des comptes 015 et 210

	Compte 015	Compte 210
2022-2023 (T)		
2021-2022 (T-1)		
2020-2021 (T-2)		

Note # 3: Portion des dépenses financées par les subventions du Ministère (enveloppes MAO-TIC¹ et PQI²)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations
Biens sous le seuil de capitalisation (892)		
Biens de nature non capitalisable (893)		

¹ Matériel, appareils, outillage, technologie de l'information et de la communication.

² Plan quinquennal d'investissement

Note # 4: Limite maximale d'emprunts temporaires non subventionnés utilisés mensuellement au cours de la période du 1er juin 2022 au 31 mai 2023 Exception faite des emprunts temporaires contractés auprès de financements Québec

	Limite maximale utilisée											
	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai
2022-2023												

Note # 5: Utilisation des sommes allouées pour le soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap (Règle 2.1.4 des Règles budgétaires des universités)

		solde de début 30 avril 2022	Allocations	Utilisation	Ajustement	solde de fin 30 avril 2023
2022-2023	Volet 1					-
	Volet 2					-

UQ - Ajustement hors consolidation
Continuité des apports reportés - Gouvernement du Canada
2022-2023

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada				-		-
2	Conseil de recherches en sciences humaines				-		-
3	Santé Canada				-		-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				-		-
5	Instituts de recherche en santé du Canada				-		-
6	Fondation canadienne pour l'innovation				-		-
7	Chaires de recherche du Canada				-		-
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste)				-		-
9	Total pour le fonds avec restrictions	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
10	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada				-	-	-	-	-
11	Total pour le fonds des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours, afin que le total des colonnes 1 et 2 corresponde à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année antérieure.

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422 et 423).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Les apports reportés à la fin doivent correspondre à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 532 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Gouvernement du Canada".

UQ - Ajustement hors consolidation
Continuité des apports reportés - Gouvernement du Québec
2022-2023

Annexe 22b

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subventions du Ministère				-		-
2	Subventions des autres ministères du gouvernement du Québec				-		-
3	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRQNT)				-		-
4	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)				-		-
5	Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)				-		-
6	Université du Québec et ses constituantes				-		-
7	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec (autres que ceux de la liste)				-		-
8	Total pour le fonds avec restrictions	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec				-	-	-	-	-
10	Total pour le fonds des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours, afin que le total des colonnes 1 et 2 corresponde à la somme des comptes 261, 262, 360 et 361 au fonds correspondant de l'année antérieure.

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 261, 262, 360 et 361 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 405, 410, 411, 427, 495, 496, 497, 515 et 520).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total à la ligne 8 des apports reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 261 et 262 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique des compte 530 et 531 "Amortissement des apports reportés affèrent aux immobilisations – gouvernement du Québec".

Note 9: Le total des apports reportés doit correspondre à la sommation des comptes 360 et 361

UQ - Ajustement hors consolidation

Continuité des apports et des produits reportés - Autres sources

Exercice 2022-2023

Annexe 22c

(en \$)

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports et produits reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports et produits reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports et nouveaux produits reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports et produits reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Municipalités				-		-
2	Produits provenant d'autres universités et d'organismes apparentés				-		-
3	Gouvernements autres provinces				-		-
4	Gouvernements étrangers				-		-
5	Produits non gouvernementaux				-		-
6	Produits provenant d'une fondation				-		-
7	Total pour le fonds avec restrictions	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
8	Autres sources				-	-	-	-	-
9	Total pour le fonds des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 1: Report automatique des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours, afin que le total des colonnes 1 et 2 corresponde à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année antérieure.

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté et/ou produit reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 424, 426, 428, 429, 430, 431 et 446).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total des apports et des produits reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 533 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Autres sources".

UQ - Ajustement hors consolidation
Produits des entités subventionnaires du gouvernement du Canada par fonds
Exercice 2022-2023
Fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisations
en \$

No ligne	Comptes	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Total 4 = 1+2+3
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada (415)	-	-	-	-
2	Conseil de recherches en sciences humaines (416)	-	-	-	-
3	Santé Canada (417)	-	-	-	-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (418)	-	-	-	-
5	Instituts de recherche en santé du Canada (419)	-	-	-	-
6	Fondation canadienne pour l'innovation (421)	-	-	-	-
7	Chaires de recherche du Canada (422)	-	-	-	-
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste) (420)	-	-	---	-
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (fonds d'immobilisations) (423)	---	---	-	-
10	Total	-	-	-	-